



## Compte-rendu : Assemblée Générale Extraordinaire du 08 septembre 2016

### **Etaient présents**

Elus CDC : David LEBOUVIER, François BEAUGENDRE

Représentants des mairies :

Personnalités qualifiées : Robert GAYET, Marie-Laure COLACICCO

Adhérents/clubs : ACC Football Vincent FOLLIOU, ACC Tennis Fabien PIONNEAU, ACC Volley Vincent LEGOUARD et Stéphanie MEDARD, ASLM Badminton Fabien VIEL, ASLM Multisports Marc JULIEN, Séverine CHANU, ASSA Tennis J. M MONNERIE (pvr), ASSATT Pascal FIANCETTE, ISGC Football L. LEMOINE, V. GERGEAULT, ISGC 3 raquettes V. GERGEAULT, Le Cormier Volant Frédéric BOUMIER, Les Joggers du Couesnon Sophie BEGASSE, Salto Gym Club Carmen ZANETTI, Tennis Club Gosné Soazig JAHIER et Karine ORIEROU, Tennis Club Livré Olivier BOUVET, US Gosné Football J-Marc Duhamel et Olivier LESAGE, Collège Ste Anne Robert GAYET (pvr).

Membres du CA : Pierre AVENET, J-Michel MONNERIE (pvr), J-Marc DUHAMEL

Nouveaux membres : Séverine CHANU, Patrick LOPEZ, Bernard DIENN, Fabien PIONNEAU, Vincent FOLLIOU

Secrétaire administrative : Sylvie Aubry

Début de la réunion: 19h15

Rappel : suite de l'AG extraordinaire du 02 septembre 2016

Votes : Comme convenu lors de la précédente AG extraordinaire et selon l'ordre du jour

Le tableau de la proposition des modifications des statuts (libellé actuel et nouveau) a été distribué aux votants, il sera joint au cpt-rd et devra être signé du président.

➤ Art 8.3 dernier alinéa :

Complément au libellé actuel : 2 personnalités qualifiées par structures (Liffré Communauté et Fougères Communauté / Louvigné Communauté). Ces personnalités sont membres de droit du CA.

**Approuvé à l'unanimité.**

➤ Art 12.1

Ajout au libellé actuel : Les membres du CA en exercice, issus du collège des associations, sont membres de l'AG.

**Approuvé à l'unanimité.**

➤ Art 14.1

Modification du libellé actuel : Le CA est composé de 6 à 10 représentants d'associations/clubs/sections adhérents élus pour 3 ans renouvelables par tiers tous les ans.

**Approuvé à l'unanimité.**

➤ Art 17.4

Nouveau libellé : Si impossibilité d'avoir un bureau complet, l'AG désigne un conseil de gestion et décide de la durée pour assurer la gestion courante de l'association. Ce conseil aura en charge la convocation de l'AG extraordinaire pour statuer définitivement de l'association dans un délai maxi de 1 mois avant la prochaine AG extraordinaire.

**Approuvé à l'unanimité.**

L'AGE procède ensuite à l'élection du nouveau Conseil d'Administration. Sont candidats et candidates :

- Pierre Avenet, Frédéric Boumier, Olivier Bouvet, Séverine Chanu, Bernard Dienn, Jean-Marc Duhamel, Vincent Folio, Patrick Lopez, Jean-Michel Monnerie et Fabien Pionneau.

**L'ensemble des dix candidats et candidates est élu à l'unanimité.**

Les membres du CA se retirent pour décider de la constitution du nouveau Comité Directeur et de l'attribution des postes.

**Nouveau CA de l'OSPAC au 08/09/2016 :**

	Fonction	Nom	Prénom	renouvellement
Comité Directeur	Président	BOUMIER	Frédéric	2019
	Vice-Présidente	CHANU	Séverine	2018
	Secrétaire Général	DIENN	Bernard	2017
	Secrétaire Général-Adjoint	AVENET	Pierre	2018
	Trésorier	LOPEZ	Patrick	2019
	Trésorier-adjoint	BOUVET	Olivier	2017
	Membre CA	DUHAMEL	Jean-Marc	2017
	Membre CA	FOLLIO	Vincent	2018
	Membre CA	MONNERIE	Jean-Michel	2019
	Membre CA	PIONNEAU	Fabien	2018

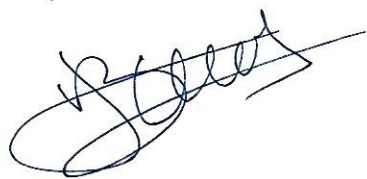
Robert Gayet a été remercié pour son investissement au sein de l'OSPAC et est nommé Président d'Honneur par l'assemblée générale extraordinaire.

Un tableau de la constitution complète du CA (Comité directeur, membres de droit, autres membres, élu CDC, ...) vous sera envoyé après vérifications.

Clôture de la réunion : 20h30

Signature : Le 29/09/2016

Président  
Frédéric Boumier



Trésorier  
Patrick Lopez

